

:: VOS CONSEILLERS  
VOUS INFORMENT



PAYEZ LE JUSTE PRIX!

:: OCTOBRE 2010

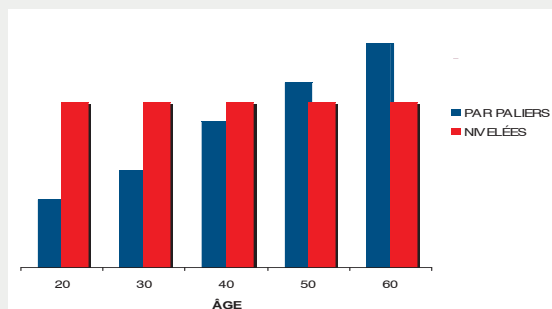
## PAYEZ LE JUSTE PRIX!

Vous avez récemment souscrit une assurance invalidité ou vous prévoyez le faire? Les produits qui vous ont été offerts sont relativement similaires, mais ils diffèrent toutefois sous certains aspects.

La différence principale se situe au niveau de la prime. Les régimes offerts par les assureurs tels que RBC, Great West, Canada Vie, vous offrent un produit à primes nivelées. Pour notre part, votre Fédération vous offre un régime groupe association à primes par paliers. Pourquoi faire ce choix qui est à contrecourant de ce qui vous est offert dans le marché? Parce que **vostra Fédération n'a qu'un seul objectif : vous offrir ce qu'il y a de mieux pour vous!**

### PRIMES FIXÉES EN FONCTION DU RISQUE RÉEL

La probabilité d'être invalide à 30 ans est-elle la même qu'à 50 ans? Non, c'est pourquoi une protection d'assurance invalidité devrait en toute logique être moins dispendieuse à 30 ans qu'à 50 ans. L'assurance groupe association de la Fédération des médecins spécialistes du Québec vous offre une assurance à prime par palier, vous garantissant de payer le juste prix en fonction du risque réel que vous représentez pour l'assureur en fonction de votre âge, votre sexe et votre usage du tabac.



### AMÉLIORATION DE VOTRE SANTÉ FINANCIÈRE

Vous commencez votre carrière, vous avez des dettes d'études, vous achetez votre première maison, vous planifiez une famille ou vous êtes déjà parent de jeunes enfants. En résumé, vos obligations financières sont très élevées. Votre budget vous laisse donc peu de place pour payer une prime d'assurance invalidité. Une prime

nivelée sera à ce moment difficile à supporter. De plus, vous pourriez être tenté de faire des compromis tels que :

- Souscrire une protection moindre;
- Rembourser moins rapidement vos dettes;
- Diminuer vos épargnes en vue de la retraite.

Une prime par paliers, moins dispendieuse en début de carrière vous permettra quant à elle de bien vous protéger sans avoir à faire de compromis.

### ÉVOLUTION DE VOS BESOINS DANS LE TEMPS

Les besoins d'assurance invalidité évoluent dans le temps.

En début de carrière, l'impact d'une invalidité est majeur sur votre santé financière à court, moyen et long terme. En cette période de mise en place des bases de votre santé financière, vos besoins en termes d'assurance invalidité sont à leur paroxysme.

Plus tard, en milieu ou fin de carrière, vos besoins seront normalement moindres, car vous serez à ce moment en meilleure santé financière :

- Vos dettes seront presque inexistantes;
- Vos épargnes seront plus importantes;
- Vos personnes à charge seront maintenant autonomes ou le seront sous peu.

Qu'est-ce qui vous empêchera à ce moment de diminuer votre protection, ou du moins de la modifier afin de diminuer la prime payable? Le régime groupe association de votre Fédération possède l'immense avantage d'être très flexible. Vous pouvez en tout temps, modifier vos protections afin qu'elles suivent l'évolution de vos besoins dans le temps.

Les courtiers se servent souvent de l'argument des primes par paliers pour vous insécuriser. Ils vous demandent, qu'elle sera la prime dans 5 ans, 10 ans ou 15 ans? Vous devriez leur répondre par une autre question : pourquoi devrais-je payer plus cher aujourd'hui?

**Payez le juste prix! Communiquez dès aujourd'hui avec un conseiller de Sogemec Assurances.**



APPELEZ DÈS AUJOURD'HUI  
UN CONSEILLER DE  
SOGE MEC ASSURANCES  
POUR BÉNÉFICIER DE  
CONSEILS APPROPRIÉS À  
VOS PRÉOCCUPATIONS.

Une seule adresse courriel  
pour mieux vous servir

[information@sogemec.qc.ca](mailto:information@sogemec.qc.ca)

## NOTRE GARANTIE DE QUALITÉ OFFERTE À TOUS NOS CLIENTS

- :: Service personnalisé haut de gamme.
- :: Pas de boîte vocale sans votre accord.
- :: Traitement individualisé de vos réclamations étape par étape.
- :: Les connaissances sans cesse renouvelées de nos conseillers.



**Christine Laurendeau**



:: Montréal

2, Complexe Desjardins  
Tour de l'est, 20<sup>e</sup> étage  
C.P. 217, Succursale Desjardins  
Montréal (Québec) H5B 1G9

Téléphone 514 350-5070  
Sans frais 1 800 361-5303  
Télécopieur 514 350-5071

[www.sogemec.qc.ca](http://www.sogemec.qc.ca)  
[information@sogemec.qc.ca](mailto:information@sogemec.qc.ca)

:: Québec

Place de la Cité, Tour Cominar  
2640, boulevard Laurier  
Bureau 1100, 11<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1V 5C2

Téléphone 418 990-3946  
Sans frais 1 800 361-5303  
Télécopieur 418 658-4311

[www.sogemec.qc.ca](http://www.sogemec.qc.ca)  
[information@sogemec.qc.ca](mailto:information@sogemec.qc.ca)

Vous préférez recevoir ce feuillet informatif par courriel?

Écrivez-nous à [j.meunier@sogemec.qc.ca](mailto:j.meunier@sogemec.qc.ca)  
en indiquant en objet " version électronique "

Vous ne désirez plus recevoir ce feuillet informatif?

Écrivez-nous à [j.meunier@sogemec.qc.ca](mailto:j.meunier@sogemec.qc.ca)  
en indiquant en objet " retrait de la liste "



**Yves Martel**